



Déchets@Ressources 5

Cette cinquième édition de "Déchets@Ressources", la newsletter du Département du Sol et des Déchets, présente le programme suivant :

Observatoire de la réparation

Obligation de reprise

Commission Interrégionale de l'Emballage (CIE)

Plastiques agricoles en Wallonie

Appels à projets (*Zéro déchet, Réutilisation 2021*)

Organiser un glanage

Projet DECHOPSI: Un guide pour la gestion des déchets dans les hôpitaux

Les granulats recyclés ont leur site

Revue de presse

Observatoire de la réparation

La Wallonie dispose dorénavant d'un Observatoire de la réparation dont le but est d'évaluer de manière récurrente l'évolution du secteur et les effets des actions mises en place. Cela se fait au travers d'une série d'indicateurs portant sur plusieurs acteurs du secteur de la réparation. Une [page du site Sol et Déchets lui est consacré](#), on y trouve divers notamment une étude sur l'état des lieux.

Obligation de reprise

Une [page du site Sol et Déchets](#) vient d'être créée pour exposer l'actualité des obligations de reprises. Elle complète de manière transitoire la [page du portail environnement dédiée aux obligations de reprises](#).

C'est l'occasion de découvrir les conventions environnementales qui ont été établies concernant l'obligation de reprise des [panneaux photovoltaïques usagés](#), les [matelas usagés](#) (Valumat), les [huiles usagées ménagères et industrielles](#), les [véhicules hors d'usage](#), les [batteries de traction des véhicules hybriques et électriques](#).

Commission Interrégionale de l'Emballage (CIE)

Le 2 décembre 2021, la Commission interrégionale de l'Emballage (CIE) a accordé un nouvel agrément de 5 ans à Valipac, l'organisme de gestion des déchets d'emballages industriels. Afin de mettre en place l'économie circulaire, la CIE a fixé à Valipac des objectifs ambitieux en termes de collecte sélective, de recyclage au sein de l'Europe, de prévention, d'éco-modulation, de circularité, de transparence et de réutilisation des déchets d'emballages industriels. Cet agrément est détaillé sur le [site Sol et Déchets](#).

Plastiques agricoles en Wallonie

Avec le Centre Indépendant de Promotion Fourragère et la Direction de la Recherche et du Développement du SPW ARNE, la DIGPD a rédigé à l'intention des agriculteurs une plaquette de vulgarisation sur les couvertures végétales de silos. Celle-ci propose une comparaison multicritères entre 6 différentes couvertures végétales de silos et la couverture classique film plastique + pneus. Le guide: ["Quelles alternatives pour les plastiques agricoles en Wallonie?"](#)

Appels à projets

Zéro déchet

L'appel à projets "*Zéro déchet dans les commerces alimentaires et non alimentaires et dans les établissements HoReCa*", a été lancé le 2 mai 2022. Son objectif est de réduire la quantité de déchets à travers des gestes simples, des pratiques partagées, des idées innovantes et des expériences inspirantes. L'appel à projets est destiné à soutenir les établissements de l'HoReCa ainsi que les commerces alimentaires et non alimentaires dans la mise en place de projets pilotes « zéro déchet » innovants avec notamment un impact de réduction des déchets d'emballages et des contenants à usage unique. Le montant global prévu pour cet appel à projet s'élève à 500.000 €. Tous les [renseignements](#) sont disponibles en ligne.

Réutilisation 2021

L'appel à projets "Réutilisation 2021" est terminé. Son objectif était de financer des actions concrètes qui permettent d'augmenter les volumes de biens réutilisés et/ou d'améliorer la préparation à la réutilisation en Wallonie. Il s'adressait aux entreprises d'économie sociale et aux CPAS actifs dans ce secteur en Wallonie. Sur 42 dossiers introduits par les porteurs de projets, 21 ont été retenus pour bénéficier d'un subside et d'un accompagnement sur mesure dans la mise en œuvre de leur projet. Un budget global de 498.000 euros a été alloué à ces entreprises/CPAS pour la mise en œuvre de leur projet.

[La liste des lauréats](#)

Organiser un glanage

Les GALs de Burdinale-Mehaigne, Jesuishesbignon, les Plaines de L'Escaut, la commune d'Awans et la Cellule Manger Demain ont organisé la conférence « Organiser un glanage – Retour d'expériences » avec un volet sur le glanage solidaire. Cette [conférence est disponible en ligne](#), il est également possible de télécharger la [présentation PowerPoint](#).

[Informations](#)

Projet DECHOSPI: Un guide pour la gestion des déchets dans les hôpitaux

De 2019 à 2021, une démarche pilote a été menée par l'intercommunale IDEA dans différents hôpitaux du Hainaut, avec le suivi de la DIGPD (projet DECHOSPI). Cette démarche avait pour objectif la mise au point d'une méthodologie pour la gestion des déchets dans les hôpitaux, notamment sous l'angle du tri. Le projet a abouti à la diffusion d'outils utilisables dans toutes les structures hospitalières wallonnes : un [guide méthodologique](#) et un [outil Excel de diagnostic](#)

Les granulats recyclés ont leur site

Depuis maintenant trois ans, les arrêtés du 28 février 2019 relatifs à la sortie du statut de déchet (SSD) et aux sous-produits (SP) proposent aux valorisateurs (SSD) et aux producteurs (SP) des procédures permettant de faire reconnaître les déchets valorisés (SSD) et certaines substances ou objets issus de leur processus de production (SP) comme n'étant pas des déchets, sous certaines conditions visant à garantir un niveau optimal de qualité aussi bien technique qu'environnementale. Des décisions de reconnaissance (pour un nouveau flux avec une utilisation déterminée) aussi bien que des enregistrements (sur base d'un cadre existant, soit dans une reconnaissance, soit dans les annexes des arrêtés) ont été délivrés. Le mieux pour s'en faire une idée est de visiter la [page spécifique Sol et Déchets](#) qui explique comment introduire un dossier et énumère les décisions déjà prises.

En particulier, la question de l'enregistrement pour les granulats recyclés issus de déchets inertes de la construction y occupe une place spéciale, étant actuellement le seul cas où l'enregistrement de sortie du statut de déchet est obligatoire

afin de pouvoir continuer à commercialiser légalement les matériaux valorisés. A ce sujet, le site [Les Granulats Recyclés : en route vers une construction circulaire](https://www.granulatsrecycles.be) (granulatsrecycles.be), développé par FEREDCO dans le cadre de missions d'intérêt général confiées par la Wallonie, contient également de précieuses informations et mérite le détour !

Revue de presse

Déchets et tri: "[Tout va dans le même camion, c'est vrai ça?](#)", youtube, CREA, 13 janvier 2022. Fruit de la collaboration entre la CREA (Communication en Ressources naturelles, en Environnement et en Agriculture) et la DIGPD (Direction des Infrastructures de Gestion et de la Politique des Déchets), cette vidéo présente les coulisses du tri de nos déchets PMC. Le reportage s'est déroulé au centre de tri Valtris, implanté sur le site de TIBI à Couillet.

Déchets et inondations: "[Après les inondations de juillet 2021: plus de 150.000 tonnes de déchets](#)", Sudinfo, L.B, 7 avril 2022.

Lettre d'information du Département du Sol et des Déchets

SPW Environnement - dechets.sol@spw.wallonie.be - Avenue Prince de Liège 15 - 5100 Jambes